

Pour diffusion immédiate

Vivacité Montréal :

34 jeunes créateurs de Montréal se partagent 160 000 \$



Montréal, le 17 juin 2008 – De jeunes créateurs issus de l'immigration ou de minorités visibles se partagent 160 000 \$ dans le cadre du nouveau programme *Vivacité Montréal*. Un total de 34 bourses ont été attribuées et serviront à la réalisation de projets de recherche et de création artistique.



Le programme *Vivacité Montréal* est le fruit d'un partenariat entre le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) et la Conférence régionale des élus de Montréal (CRÉ de Montréal). Il est rendu possible grâce à la participation du Conseil des Arts du Canada (CAC), du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC), de la Fondation du Grand Montréal (FGM), du Conseil des arts de Montréal (CAM), de la Forum jeunesse de l'île de Montréal (FJIM) et de la Fondation du maire de Montréal pour la jeunesse (FMMJ).



Au nom de tous les partenaires, le président-directeur général du Conseil des arts et des lettres du Québec, M. Yvan Gauthier, félicite tous les boursiers et se dit très heureux que le programme puisse permettre à ces artistes de développer leurs projets de création. Par son aspect multiculturel, Montréal foisonne de créateurs de tous les horizons qui aspirent à faire partie de la communauté artistique du Québec. En leur accordant un soutien financier ciblé, les organismes partenaires participent à l'essor d'une relève artistique et d'échanges interculturels fructueux.



Plus d'une centaine de projets ont été soumis à l'analyse du comité de sélection par 147 artistes et écrivains. La somme totale des bourses demandées pour l'exercice 2007-2008 s'élevait à 1 159 647 \$. Le comité a recommandé le soutien à 25 projets présentés par 34 artistes dont des collectifs. Le taux de réponse à la demande se situe à 23,1 %.



Sur les 25 artistes porteurs d'une demande, 72 % sont nés à l'extérieur du Canada et 52 % ont déclaré une langue maternelle autre que le français ou l'anglais. La provenance de ces artistes se répartit sur plusieurs continents et diverses régions du globe : Europe, Asie, Moyen-Orient, Afrique, Amériques centrale et du Sud, Antilles. La moyenne d'âge est de 29 ans. Par ailleurs, sur les 34 artistes boursiers, 10 d'entre eux sont issus de l'immigration et 24 appartiennent à une minorité visible.



La répartition du soutien financier

Une entente de partenariat échelonnée sur trois ans a permis de distribuer 160 000 \$ à l'occasion de cette première inscription du programme *Vivacité Montréal*. Ce montant, pour l'exercice 2007-2008, regroupe la participation financière du CALQ (50 000 \$), du CAC (50 000 \$), de la CRÉ de Montréal (40 000 \$), du MICC (10 000 \$) et de la FGM (10 000 \$). Le Forum jeunesse de l'île de Montréal, la Fondation du maire de Montréal pour la jeunesse et le Conseil des arts de Montréal collaborent également à la réussite de ce programme par un appui sous forme de services.

Vivacité Montréal a été lancé à l'automne dernier par Mme Christine St-Pierre, ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Mme Yolande James, ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles, et Mme Manon Barbe, première vice-présidente de la Conférence régionale des élus de Montréal, accompagnées des six autres partenaires gouvernementaux et privés. Rappelons que ce programme découle de cette entente qui vise à appuyer financièrement les jeunes artistes et écrivains professionnels, de moins de 35 ans issus de l'immigration ou des minorités visibles, dans leurs premières démarches d'intégration et de participation aux milieux professionnels des arts et des lettres et à les accompagner dans le développement de leur carrière. Cette entente vise également à reconnaître la contribution de ces jeunes professionnels à la vie artistique et culturelle montréalaise, à promouvoir l'apport de la relève artistique professionnelle issue de l'immigration ou des minorités visibles et à rendre les œuvres accessibles au public montréalais.

Programme *Vivacité Montréal* 2007-2008 : répartition du soutien financier par secteur artistique

Secteur artistique	Nombre de projets admissibles	Nombre d'artistes demandeurs	Nombre de projets soutenus	Nombre de bourses accordées	Montant accordé \$	Pourcentage du montant total accordé	Bourse moyenne \$
Arts de la scène	63	86	9	17	51 000	31,9 %	3 000
Arts visuels, arts médiatiques, métiers d'art	54	55	13	14	92 000	57,5 %	6 571
Littérature	6	6	3	3	17 000	10,6 %	5 667
Total	123	147	25	34	160 000	100,0 %	4 706

La prochaine date d'inscription à ce programme a été fixée au 1^{er} décembre 2008.

Source **Carl Allen**
Directeur des relations publiques
Conseil des arts et des lettres du Québec
514 864-2930 ou 1 800-608-3350